

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin à 14 heures et 30 minutes, le Comité syndical du syndicat mixte Decoset s'est réuni dans la Salle du Conseil à Balma, sous la présidence de Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES, Président.

Etaient présents : M. AURY (TOULOUSE METROPOLE), M. BOUCHE (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CHARPENTIER (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), M. DARENGOSSE (C.C. VAL'AÏGO), M. DUMOULIN (C.C. VAL'AÏGO), M. ESPIC (TOULOUSE METROPOLE), MME ESQUERRE (C.C. DES COTEAUX DE BELLEVUE), M. FOUCHOU-LAPEYRADE (TOULOUSE METROPOLE), MME GIBERT (C.C. FRONTONNAIS), M. MANERO (TOULOUSE METROPOLE), MME MOURGUE (TOULOUSE METROPOLE), M. NORMAND (C.A. SICOVAL), MME OUSMANE (TOULOUSE METROPOLE), M. PERE (TOULOUSE METROPOLE), M. SAVIGNY (C.C. DES COTEAUX BELLEVUE), M. TERRAIL-NOVES (TOULOUSE METROPOLE), M. TRAUTMANN (TOULOUSE METROPOLE), MME URSULE (TOULOUSE METROPOLE), M. VANHECKE (C.C. HAUTS TOLOSANS)

Etaient excusés : M. BERTORELLO (TOULOUSE METROPOLE), M. JOP (TOULOUSE METROPOLE), M. MOIGN (C.C. HAUTS TOLOSANS), M. RIQUET (TOULOUSE METROPOLE), M. TRONCO (C.A. SICOVAL),

Excusés ayant donné pouvoir :

Etaient absents : M. CAPEL (C.C. DES COTEAUX DU GIROU), M. CARRAL (C.A. SICOVAL), M. CHOLLET (TOULOUSE METROPOLE), MME GOMEZ (C.C. GRAND OUEST TOULOUSAIN), MME MAGDO (TOULOUSE METROPOLE), M. OF (C.C. FRONTONNAIS), M. ROUSSEL (C.A. SICOVAL), M. SIMON (TOULOUSE METROPOLE)

Date de la convocation : JEUDI 6 JUIN 2024

Secrétaire de séance : MME OUSMANE

D2024-27 – Achat du terrain de Grenade

Decoset disposait d'une plateforme de compostage au 46 chemin de Chantelle 31200 Toulouse. Cette installation est fermée depuis le 13 juillet 2023, compte tenu des travaux en cours sur le garage atelier de Toulouse Métropole présent sur le site et des travaux de création de la 3^{ème} ligne de métro. Decoset souhaite, potentiellement, implanter une plateforme de compostage à Grenade afin de palier à cette absence.

La communauté de communes des Hauts-Tolosans et Decoset se sont mis d'accord sur une parcelle dans un secteur qui pourrait recevoir une plateforme de compostage ou un centre de transfert des ordures ménagères, conformément au PLU de la commune.

Les premières informations de bornage ont amené le service des domaines a estimé l'acquisition de la parcelle A819 classée zone d'activités pour 14 350m² et zone agricole pour 200m², située Lieu-Dit Brouzac route de Saint Cézert pour un total de 14 560m² à 187 000€ (prix de 1€/m² en zone A et 13€/m² en zone d'activités).

Après réalisation d'un nouveau projet de division de la part du cabinet Primaël Nouilles- géomètre Expert, il s'avère que les surfaces des parcelles objet de l'achat ont évoluées.

De ce fait, le service des domaines a estimé l'acquisition partielle de la parcelle A819 classée zone d'activités pour 16 885m² et en zone agricole pour 200m², pour un total de 16 885m² à 217 000€ (prix 1€/m² en zone A et 13€/m² en zone d'activités).

Il est donc proposé au Comité syndical d'acquérir le terrain objet de la présente délibération au prix de **217 000€**.

Vu l'avis des domaines en date du 24 juillet 2024 ;

Vu la délibération 2024-04 du 18 mars 2024 relative à l'achat du terrain de Grenade ;

Vu le projet de division géomètre des parcelles visées par la cession du 21 mars 2024 ;

Vu l'avis des domaines en date du 28 mai 2023 ;

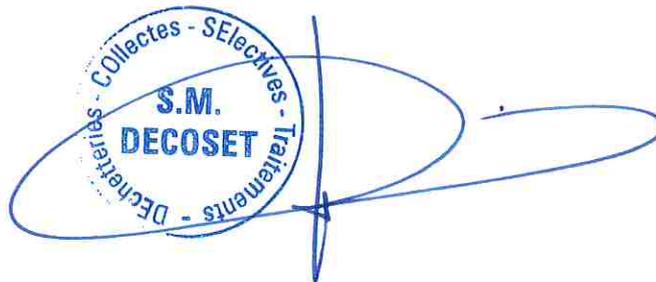
Le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des terrains mentionnés au vu de l'avis des domaines
- **DONNE POUVOIR** à M. le Président de signer l'acte d'achat ainsi que tous les actes utiles à cette opération
- **S'ENGAGER** à inscrire au budget les crédits nécessaires

Ainsi fait à Balma, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,

Secrétaire de séance
MME OUSMANE

	Toulouse Métropole	Autres EPCI	TOTAL
<i>Délégués en exercice</i>	16	16	32
<i>Nombre de voix par délégué</i>	2	1	48
Présents	10	9	19
Votants	10	9	19
Pouvoirs	0	0	0
Total de voix	20	18	38
Abstentions	0	0	0
Votes contre	0	0	0
Votes pour	20	18	38

Accusé de réception en préfecture
031-253102636-20240613-D2024-27-DE
Date de télétransmission : 20/06/2024
Date de réception préfecture : 20/06/2024